



Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
Madame la Directrice Générale des Services
Madame Valérie Chatel
16 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON

Dijon, le 30 mars 2017

Objet : transfert service transport du Conseil départemental de la Côte d'Or

Madame la Directrice Générale des Services,

Lors du Comité technique de ce jour, jeudi 30 mars 2017, notre syndicat est intervenu pour obtenir des réponses sur les conditions d'accueil de nos 14 collègues du service transport.

Monsieur le Premier Vice-Président est resté très vague sans véritablement apporter de réponse aux interrogations réelles et urgentes de nos collègues du département.

Nous avons compris que les agents bénéficieront du maintien à titre individuel de leurs primes dans l'attente de la mise en place du nouveau régime indemnitaire (sujet encore non négocié).

Il reste cependant encore beaucoup d'autres questions.

Vous trouverez donc ci-dessous, par écrit, nos demandes :

- Où le service sera-t-il domicilié ?
- Comment sera-t-il organisé ?
- Précisément, de quels avantages sociaux pourront-ils bénéficier ?
- Comment sera régi leurs temps de travail ?
- Nos CAP pour 2017 se tiendront en mai, comment sera organisé leurs avancements de grade et de promotion ?

Vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez porter à ce courrier,

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale des Services, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour l'UNSA, le secrétaire général
Stéphane MATTHEY



UNSA Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

5 avenue Garibaldi - 21000 DIJON - 03 80 44 37 68
4 Square Castan - 25000 BESANCON - 03 63 64 20 36

Ecrivez-nous à l'adresse électronique : contact@unsa-crbfc.eu
Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.unsa-crbfc.eu
Adhérez en ligne à l'UNSA : jadhere.unsa-crbfc.eu (plus nombreux, plus forts!)

& suivez-nous également sur les réseaux sociaux :

twitter.com/unsa_crbfc
 facebook.com/crbfc.unsa LIKEZ NOUS !

